

à vos prêtres, en leur disant : " Faites ceci en mémoire de moi (1)." Ils sont devenus sacrificeurs, c'est-à-dire les forces vives et maîtresses qui opèrent le mystérieux changement que l'on doit rencontrer en tout sacrifice.

Tout sacrifice suppose un changement et tout changement sacré proclame le souverain domaine de Dieu. C'est une action typique et parlante qui dit au monde que Dieu, créateur de toutes choses, peut faire de toutes choses ce qu'il veut.

Or, deux changements s'opèrent dans le sacrifice eucharistique, par la vertu des paroles que le prêtre prononce. Il se penche sur le pain et sur le vin, et ces deux choses, tout en conservant leurs apparences, deviennent réellement et substantiellement le corps et le sang de Jésus-Christ.

Mais il y a plus. A ce changement réel et substantiel se joint un changement virtuel de la vie à la mort. L'Eucharistie, que nous appelons un sacrement de vie, est aussi virtuellement un sacrement de mort. C'est-à-dire que, si Jésus-Christ n'était pas ressuscité pour ne plus mourir, si sa chair et son sang ne se trouvaient pas ensemble par une naturelle concomitance, les paroles du prêtre ouvriraient les veines du Sauveur, et le sang en jaillirait ; avec le sang, la vie.

Ce changement virtuel est exprimé par l'immobilité et l'infirmité de Jésus-Hostie. Ses yeux ne voient plus, ses oreilles n'entendent plus, ses membres sont liés et, n'était sa divinité qui voit, entend, agit, on dirait un mort, un mort couché sur l'autel, et attaché aux espèces sacramentelles comme à la croix.

Et cela se fait à chaque heure du jour ; car chaque pas du soleil amène successivement l'aurore sur toutes les contrées du monde, avec l'aurore, le sacrifice eucharistique, et dans ce sacrifice, la même substitution que sur le Calvaire. Si Dieu nous traitait selon les rigueurs de sa justice, c'est nous que le prêtre devrait immoler sur l'autel pour expier nos péchés. Eh bien, non ; notre vie nous reste tout entière, en vertu d'une substitution amoureuse. Le prêtre prend du pain composé de grains

(1) *Hoc facite in meam commemorationem.* (Luc., cap. xxii, 19.)